

## Compte-rendu

*Dotation insuffisante + hausse démographique + mesure ministérielle à poursuivre... la quadrature du cercle !*

Suite à la répartition académique (CTA) du 17/01, **la Seine-Saint-Denis dispose de 282 postes pour préparer la rentrée 2019**, ce qui est largement insuffisant. Pour mémoire : la dotation 2018 pour la Seine-Saint-Denis était de 466 postes ; le département sera encore en hausse démographique à la prochaine rentrée avec + 1393 élèves supplémentaires attendus...

**Lors de ce groupe de travail du lundi 21 et du mardi 22 janvier, le SNUipp-FSU 93 a défendu les besoins des écoles de toutes les villes du département (nous avons assuré 90% des interventions pendant ce groupe de travail)**, avec un représentant pour chaque ville qui avait préparé la carte scolaire avec les écoles, avec les IEN, voire avec les mairies.

**Le SNUipp-FSU 93 a exigé le respect des seuils d'ouverture de classes du 93**, car la mesure ministérielle de dédoublement en CP et CE1 REP et REP + ne doit pas se faire au détriment des maternelles, des élémentaires hors éducation prioritaire, ou des autres niveaux de classe en élémentaires REP et REP+. **Au total, le SNUipp-FSU 93 a demandé :**

- 70 ouvertures de classes en maternelle (dont 2 TPS) ;
- 74 ouvertures de classes en élémentaire, ainsi que des UPE2A et ULIS ;
- 190 moyens pour le dédoublement des CE1 en REP ;
- Des postes de : CPC, RASED, MPV (médiateur prévention violence), médecins scolaires, CASEH... nous avons demandé la création d'un ou plusieurs postes de « Médiateur scolaire », pour construire la scolarisation d'enfants migrants (la Ligue des Droits de l'Homme révèle qu'il y a environ 600 enfants non scolarisés en Seine-Saint-Denis, dont au moins 100 à Saint-Denis).

Pour le dédoublement des CE1 en REP, le DASEN a annoncé le cadre suivant :

- Tout ce qui a déjà été mis en place lors des précédentes rentrées est maintenu (CP en REP et REP+, CE1 en REP+) ; la base de calcul est bien de 12, avec une fourchette de 10 à 14.
- Pour les CE1 en REP, mise en place quand les locaux sont disponibles ;
- Pour les écoles saturées, le DASEN envisage un « plus de maîtres que de classes ». Le DASEN avance que la fin de la mise en œuvre de la mesure pourrait se faire sur 2, voire 3 ans...

Commentaires du SNUipp-FSU 93 :

- Le DASEN réinvente le PDMQDC, qui vient d'être supprimé lors des 2 rentrées précédentes...
- Le SNUipp-FSU 93 a affirmé que **c'était aux équipes de décider** : si les collègues demandent à travailler en co-intervention, les postes doivent être créés. C'est dans le département qui compte le plus grand nombre d'écoles en Education prioritaire qu'il est donc le moins urgent de mettre en œuvre la mesure ministérielle ?...

- Le SNUipp-FSU exige que chaque groupe de CP ou de CE1 soit comptabilisé en classe pour les décharges de direction (c'est la préconisation du CTM : comité technique ministériel du 20 décembre 2017, non respectée en Seine-Saint-Denis).

*Il est indispensable de comptabiliser tous les postes d'enseignants de la même manière : à ce jour, les équipes des écoles ne savent plus quels sont les « postes-classes » et quels sont les « moyens-dispositifs » ! Il n'y a pas de transparence et d'équité possibles, pas de paritarisme et de dialogue social possibles, quand plus personne ne comprend le fonctionnement du système !*

Nous avons interpellé le DASEN sur la décharge totale de direction qui a été maintenue l'an dernier (fermeture d'une classe mais création de CP/CE1 dédoublés), dans les écoles suivantes :

Aubervilliers : élémentaire Mathiez  
Clichy-sous-Bois : élémentaire Jaurès I  
La Courneuve : élémentaire J. Vallès  
La Courneuve : élémentaire Robespierre  
Pantin : élémentaire Baker  
Saint-Denis : élémentaire Rodin

A confirmer au CTSD du 1<sup>er</sup> février : la DSDEN déclare « ce type d'aménagement ne doit pas bouger avant la fin de la mise en œuvre de la mesure ministérielle ».

[Le SNUipp-FSU 93 demande que cette mesure soit étendue aux écoles qui se retrouveraient dans la même situation après le CTSD du 1er février, si le DASEN maintient les dispositifs n'ont comptabilisés en classe.](#)

Créations d'écoles :

Le SNUipp-FSU 93 est intervenu sur le problème des créations d'écoles sans concertation équipes / IEN / Mairie. En pleine préparation de carte scolaire, on se trouve dans [plusieurs](#) villes avec des secteurs qui doivent être modifiés... sans qu'on sache comment. Par ailleurs, des maires ont prévu la création de 2 très grosses écoles primaires, alors qu'il [faudrait](#) séparer maternelle et élémentaire au vu du nombre de classes, nous avons dénoncé ces choix qui se font au détriment des élèves, des enseignants, [des directions](#) et des vies d'école à venir.

Remplacement :

Le rattachement de tous les remplaçants à une école, et leur répartition sur le département, est étudié en fonction du nombre de remplaçants pour 100 écoles mais aussi du taux d'absence et du taux de non remplacement des circonscriptions.

[Les ZIL à titre définitif n'auront pas à participer au mouvement, leur poste sera transformé en BD. Ils resteront rattachés à leur école d'origine puis comme depuis 2 ans ils continueront d'être gérés par le pôle remplacement de la DSDEN 93.](#)

La SG nous confirme que le remplacement se fera par cercles concentriques : circonscription puis district puis bassin. Depuis 2 ans, il nous est affirmé que le niveau du district n'a jamais été dépassé.

Le SNUipp-FSU 93 a rappelé que les BD-REP+ devaient être affectés uniquement en REP+, et qu'ils doivent être identifiés de manière spécifique, pour qu'il n'y ait pas de confusion des missions.

Les BD REP+ qui sont affectés sur une zone devront émettre des vœux école pour être y être rattachés et seront départagés avec le barème mouvement.

[La DSDEN 93 réfléchit à un rattachement dans de petites écoles afin que les BD REP+ fassent des remplacements en dehors de cette école pour les ISSR.](#)

Divers :

Le SNUipp-FSU 93 est intervenu pour s'assurer du bon fonctionnement de l'interprétariat, dont les écoles ont besoin : la SG va vérifier que rien ne fait blocage dans le recours à ISM (Inter-service Migrants).

**Et la suite ??**

Les représentants des personnels recevront les propositions d'ouvertures et fermetures de classes du DASEN sans doute en fin de semaine, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec les représentants du SNUipp-FSU de votre ville ou avec la section départementale.

**Il faudra alors nous communiquer tous les éléments sur les situations qui posent problème AVANT le CTSD du vendredi 1<sup>er</sup> février (matin).**